

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

le 11 décembre 1945.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 4 heures de l'après-midi sous la présidence de M. Hughes Cleaver.

Le PRÉSIDENT: Les membres du Comité se rappelleront qu'à la fin de notre séance d'hier nous avons discuté brièvement la marche à suivre au sujet de notre ordre de renvoi. Le Comité m'a demandé d'inviter à nos séances le Gouverneur de la Banque du Canada, le Dr Clark ou à sa place M. Mackintosh, ainsi que M. Rasminsky, aussi de la Banque du Canada. Le Gouverneur de la Banque du Canada s'est absenté de la ville et ne sera pas de retour avant une huitaine de jours. Il m'a dit toutefois que M. Rasminsky est parfaitement au courant de la question qui nous a été soumise. Il est ici aujourd'hui et témoignera maintenant si vous le voulez bien.

M. BLACKMORE: Monsieur le président, avant de commencer ne serait-il pas bon de nous donner l'ordre de renvoi ?

Le PRÉSIDENT: J'ai fait mettre à la disposition du Comité le livre blanc de Bretton Woods et je me suis efforcé d'obtenir des exemplaires du bill dans les deux langues de façon à en donner un à chaque membre du Comité, mais malheureusement je n'en ai pas assez pour tout le monde. Que désirez-vous faire à cet égard ? Nous avons un certain nombre d'exemplaires. Voulez-vous qu'on donne à chaque groupe une proportion des exemplaires disponibles pour que chacun fasse sa propre distribution ? Trouvez-vous que c'est là la manière la plus équitable de procéder ?

M. LOW: Monsieur le président, ce n'est pas du tout ce que M. Blackmore voulait dire. Nous désirons avoir, si c'est possible, l'ordre de renvoi du comité plénier de la Chambre.

Le PRÉSIDENT: Naturellement, comme vous le savez, l'ordre de renvoi de la Chambre ne date que d'aujourd'hui et il n'est pas encore imprimé. J'ai entre les mains le renvoi original signé par le greffier de la Chambre que je vais vous lire.

M. LOW: Parfait. C'est ce que nous désirons.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que chaque membre présent est autour de la table ? Sinon nous attendrons que tout le monde soit installé.

M. DECHÈNE: Cela ne fait rien.

Le PRÉSIDENT: Je demande pardon au Comité de le faire siéger dans cette salle mais la nôtre n'est pas libre. Elle sera disponible ce soir et demain, je crois. On m'a demandé l'ordre de renvoi. Pour que tout soit complet je ferai peut-être bien de lire d'abord notre ordre de renvoi général et ensuite l'ordre spécial d'aujourd'hui. Notre ordre de renvoi général est daté du 10 octobre 1945.

Résolu que les députés suivants constituent le Comité permanent de la banque et du commerce.

Vous me permettez d'omettre les noms ?

Des VOIX: Oui, passons.

Le PRÉSIDENT:

Ordonné que le Comité permanent de la banque et du commerce soit autorisé à examiner et à étudier toutes les affaires et les questions que lui soumettra la Chambre; à faire rapport, à l'occasion, de ses constatations et opinions; et à envoyer quérir personnes, écrits et documents.